

COMMUNE DE CHAURAY
PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexe 1

SERVICES D'UTILITE PUBLIQUE

- A4 : Terrains réservés des cours d'eau non domaniaux, des rivières, des lacs, des étangs, des cours d'eau
- AC 1 : Protection des Monuments Historiques
- AS 1 : Application du caplage "Les Châtelliers-Enclaire"
- Perimetre de Protection Rapproche
- Perimetre de Protection Eloigne
- I3 : OAZ
- I4 : Esplanade
- PT 2 : Transmissions radio-électriques
- PT 3 : Communications téléphoniques et télégraphiques
- T1 : Chemins de fer
- T5 : Services standards de déplacement

